

Frais Annexes Eau*Commune de Peynier**Tarifs au 01/01/2023*

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Prestations liées au service de l'abonné				
FRAIS DE FERMETURE ET REOUVERTURE DU BRANCHEMENT (Article 23 du Règlement de Service)				
Pénalités pour retard de paiement 1ère relance	3,63	0,00	0,00	3,63
Pénalités pour retard de paiement 2ème relance	34,52	0,00	0,00	34,52
Fermeture de branchement	34,52	10,00	3,45	37,97
Lettre avant résiliation	30,37	10,00	3,04	33,41
Réouverture de branchement	34,52	10,00	3,45	37,97
Intervention au lieu de livraison des eaux	34,52	10,00	3,45	37,97
Participation aux frais de rejets bancaires (par rejet)	6,52	10,00	0,65	7,17
INFRACTIONS AU REGLEMENT (Article 15-8 du Règlement de Service)				
Manœuvre sur branchement, compteur, installations pour desserte à la jauge, rupture de scellés	116,06	10,00	11,61	127,67
Utilisation de l'eau à d'autres fins que celle prévue à l'abonnement souscrit	232,12	10,00	23,21	255,33
Astreinte par jour en cas de non respect des obligations de mise en conformité après le délai qui lui aura été signifié par le Service de L'Eau	13,43	10,00	1,34	14,77



Notre territoire est si précieux